h e t s
Haute école de travail social
Genève

Hes·so

Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 *Intitulé du module* — *ASC1 Professionnalité en animation socioculturelle* — *2022-2023*

Code
T.TS.SO354.ASC1.F.23

Type de formation *
- [x] Bachelor
- [ ] Master
- [ ] MAS
- [ ] EMBA
- [ ] DAS
- [ ] CAS
- [ ] Autres

Niveau
- [ ] module de base
- [ ] module d'approfondissement
- [ ] module avancé
- [x] module spécialisé

Caractéristique
- [x] En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
- [x] module principal
- [ ] module lié au module principal
- [ ] module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
- [x] module sur 1 semestre
- [ ] module sur 2 semestres
- [ ] semestre de printemps
- [ ] semestre d'automne
- [ ] Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *
9 ECTS

Langue
- [ ] allemand
- [x] français
- [ ] français - anglais
- [ ] anglais
- [ ] français - allemand

3 *Prérequis*

- [ ] avoir validé le(s) module(s)
- [ ] avoir suivi le(s) module(s)
- [ ] Pas de prérequis
- [x] Autres

Autres prérequis

Avoir validé l'ensemble des modules fondamentaux au sens du PEC20 y compris le module intervention et professionnalité 1 ainsi que la formation pratique 1.

Dans l'attente des résultats d'examens, une inscription sous réserve au module est possible avec un délai ultime au 15 mars pour confirmer cette inscription.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage **

Compétences **:**

Partie ASC1 :

- Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales perti-nents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
- Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
- Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

Partie Interpro A :

- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales perti-nents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs d'apprentissage du module

Partie ASC 1 :

• Positionner son intervention en se référant aux fondements de l'animation socioculturelle, en l'inscrivant dans un horizon de finalités, dans une prise en compte fondée du contexte, de ses contraintes et opportunités.
• Repérer et renforcer les compétences propres à l'animation socioculturelle et les mettre en œuvre
• Evaluer de manière critique le développement de sa professionnalité, en matière de posture, de connaissances théoriques, de pensée complexe, d'acquisition de méthodes et d'outils, de développement de compétences sur une ligne de progression
• Analyser sa part et contribution dans le travail d'équipe, en matière de dynamique de groupe, d'implication, de réflexion, de relation, d'action et de communication.

Partie Interpro A :

• Comprendre l'évolution et les mutations d'une question sociale dans le champ d'une des 6 thématiques
• Questionner les changements et l'adaptation des réponses institutionnelles
• Comprendre et se positionner sur la transformation des pratiques du travail social
• Comprendre les définitions des cadres de nouveaux métiers ou de nouvelles fonctions

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

5 *Contenu et formes d'enseignement **

Contenu

Partie ASC1 ***:***

L'ASC1 travaille l'histoire, les fondements, les enjeux politiques et perspectives de l'animation socioculturelle ainsi que ses champs professionnels et les fonctionnements associatifs. Le module permet d'expérimenter la posture professionnelle et les exigences relatives aux différentes approches, outils et facettes du métier. L'option a souhaité placer au centre de la réflexion les approches participatives et communautaires, afin de se saisir des valeurs émancipatrices, participatives et créatives de l'animation socioculturelle. Le module aborde encore la capacité à énoncer rôles et fonctions de l'animateur et de l'animatrice socioculturel-le et du réseau dans lequel s'inscrit la fonction.

Le module est fortement relié au module ASC2.

Partie Interpro A :

Les contenus des six offres « Interpro A » varieront en fonction des thématiques/problématiques traitées. Cependant les 6 offres permettront aux étudiant.e.s de comprendre comment s'opère un décloisonnement de certaines pratiques liées aux options et comment de nouveaux métiers ou de nouvelles fonctions apparaissent aux frontières de l'animation, de l'éducation ou du service social. Les six offres sont les suivantes :

- La place du travail social dans le monde des addictions, de la réduction des risques et de la prévention
- La « grande pauvreté » et le travail social
- Jeunesses, précarité et sentiment d'insécurité, la réponse du Travail Social Hors Murs (TSHM)
- Travail de proximité, entre domicile et milieu ouvert
- Travail social en milieu scolaire
- S'approprier la ville : projets urbains, travail social et développement durable

Méthodes d'enseignement

Partie ASC1 :

Dans ce module, nous nous inspirons du dispositif pédagogique de la « Team Academy », pédagogie active et inductive de l'apprentissage par l'action.

L'idée est de partir de mandats de terrain représentatifs de différents champs de l'animation socioculturelle.

Partie Interpro A :

Les méthodes d'enseignement varieront en fonction des thématiques/problématiques traitées dans chacune des 6 offres.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

6 ***Modalités d'évaluation et de validation ****

Evaluation orale et écrite

Les directives de travail et les critères sont communiqués au début du module.

Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E.

L'évaluation des différents actes traversés se fait sous la forme d'un écrit. Il consiste en un dossier écrit en duo retraçant le co-enseignement. Il est complété par un écrit réflexif individuel sur la professionnalité en animation socioculturelle.

La présence et la participation au module sont obligatoires ; elles font partie des modalités d'évaluation et de validation du module, elles seront contrôlées. En cas d'absence-s non justifiées lors des cours en présentiel, un travail de rattrapage sera demandé.

Répétition

L'étudiant-e qui obtient une note F à un module doit le répéter dès que possible (art. 30, al.1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO) ; il ou elle peut alternativement :

a) se présenter à une nouvelle évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique ;
b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante .
c) notation après répétition : A et E = module validé ; F = module échoué ; pas de FX possible.

Procédure **:**
L'étudiant-e retourne le formulaire avec la modalité de répétition choisie au plus tard trente jours après la notification de l'échec. En cas de non réponse de l'étudiant-e, la modalité a) sera appliquée par défaut, et une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 14, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant.e est exclu.e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

7 ***Modalités de remédiation ****

- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation
- [ ] Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a ***Modalités de remédiation (en cas de répétition) ****

- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation
- [ ] Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 ***Remarques***

9 ***Bibliographie***

Une bibliographie complète est remise durant les cours ASC1 et InterproA.

10 ***Enseignant·e·s***

Armbruster Elatifi Ulrike
Clerc Anandy
Dufrêne Catherine
Garcia Delahaye Sylvia
Kalbermatter Dara
Menghini Mathieu
Monnier Mélissa
Puig Géraldine
Warynski Danièle

Responsable de module *

Ulrike Armbruster-Elatifi

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

Descriptif validé le *	***Descriptif validé par ****
20 février 2023	Sophie Rodari, coresponsable de filière